



FORMATION EN PRÉSENTIEL PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE - INDUSTRIE, BTP, COMMERCE, ACTIVITÉS DE BUREAU - MAC

Dernière mise à jour le 04/02/2023.

OBJECTIF

Cette formation a pour finalité de maintenir et d'actualiser les compétences du salarié en matière de mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, afin de proposer des améliorations techniques, organisationnelles et de maîtrise pour les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

PUBLIC CONCERNÉ

Personne titulaire d'un certificat d'Acteur PRAP-IBC.

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription sur demande auprès de Yolaine LE BAYON :
contact@ifcoss.fr ou contacter le centre au 02 46 85 02 98 afin de recevoir la fiche d'inscription Délais d'inscription conseillé :
15 jours avant le démarrage de la session.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel

TAUX D'OBTENTION

100%

ÉQUIVALENCES

Pas d'équivalence

SUITES DE PARCOURS

Possibilité de poursuivre son parcours de formation de formateur vers d'autres dispositifs de l'INRS (FPRAP...)

Tarif

125 € HT
par participant

Réf.

FS030202-000

Contact

0246850298
contact@ifcoss.fr
www.ifcoss.fr

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du certificat acteur PRAP IBC de l'INRS

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Site adapté et accessible aux personnes en situation de handicap
Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap - Référents handicap sur le site Coordonnées : Leslie DUMONTET - 02 46 85 02 64 - contact@ifcoss.fr

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Exposés interactifs, discussions-débat, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Non

PASSERELLES

Non



Niveau

niveau V



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

La formation est dispensée par SOFIS, organisme habilité par l'INRS

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Retour d'expérience

- Les enjeux de la formation action PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'observation et l'analyse des situations de travail dangereuses
- L'amélioration des conditions de travail et les principes généraux de prévention
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Actualisation des compétences

- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement normal de l'appareil locomoteur et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la mobilisation

PARTIE PRATIQUE | 60%

Retour d'expérience et partage d'informations

- Présentation des points forts de l'expérience professionnelle des participants
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration identifiés
- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits

Échanges de pratiques

- Observation et analyse des situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque
- Les déplacements naturels de la personne et les aides techniques spécifiques 2S
- La relation aidé(e)/aidant
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : <https://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

LES PLUS

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre Espace Documentaire en ligne. Accès illimité. Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel



INTERVENANT(S)

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS

ÉVALUATION

Évaluation formative et évaluation
certificative PRAP IBC selon le document
INRS

ATTRIBUTION FINALE

Certificat Acteur PRAP IBC de l'INRS -
Certificat de réalisation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Industrie, BTP, Commerce, Activités de Bureau - MAC